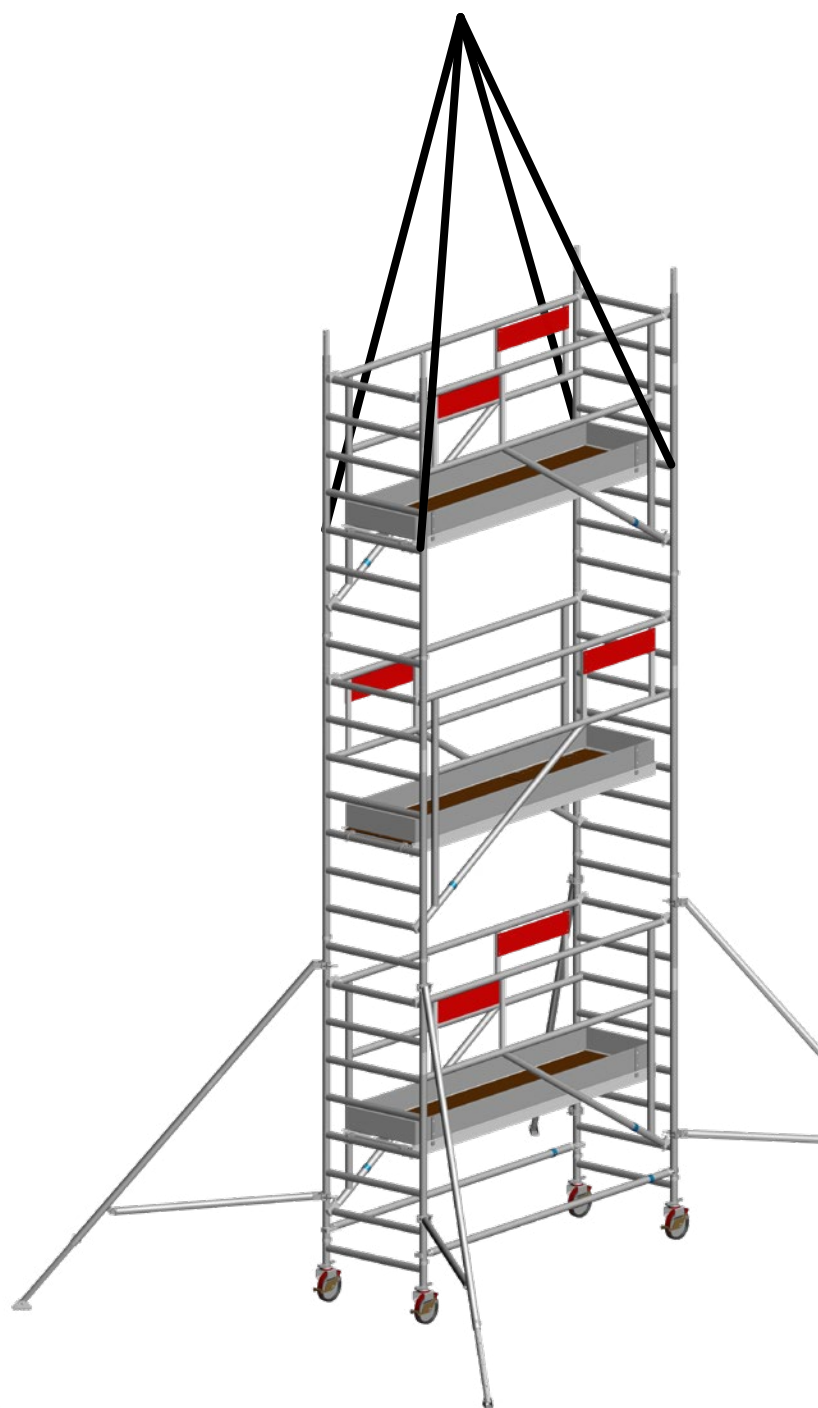
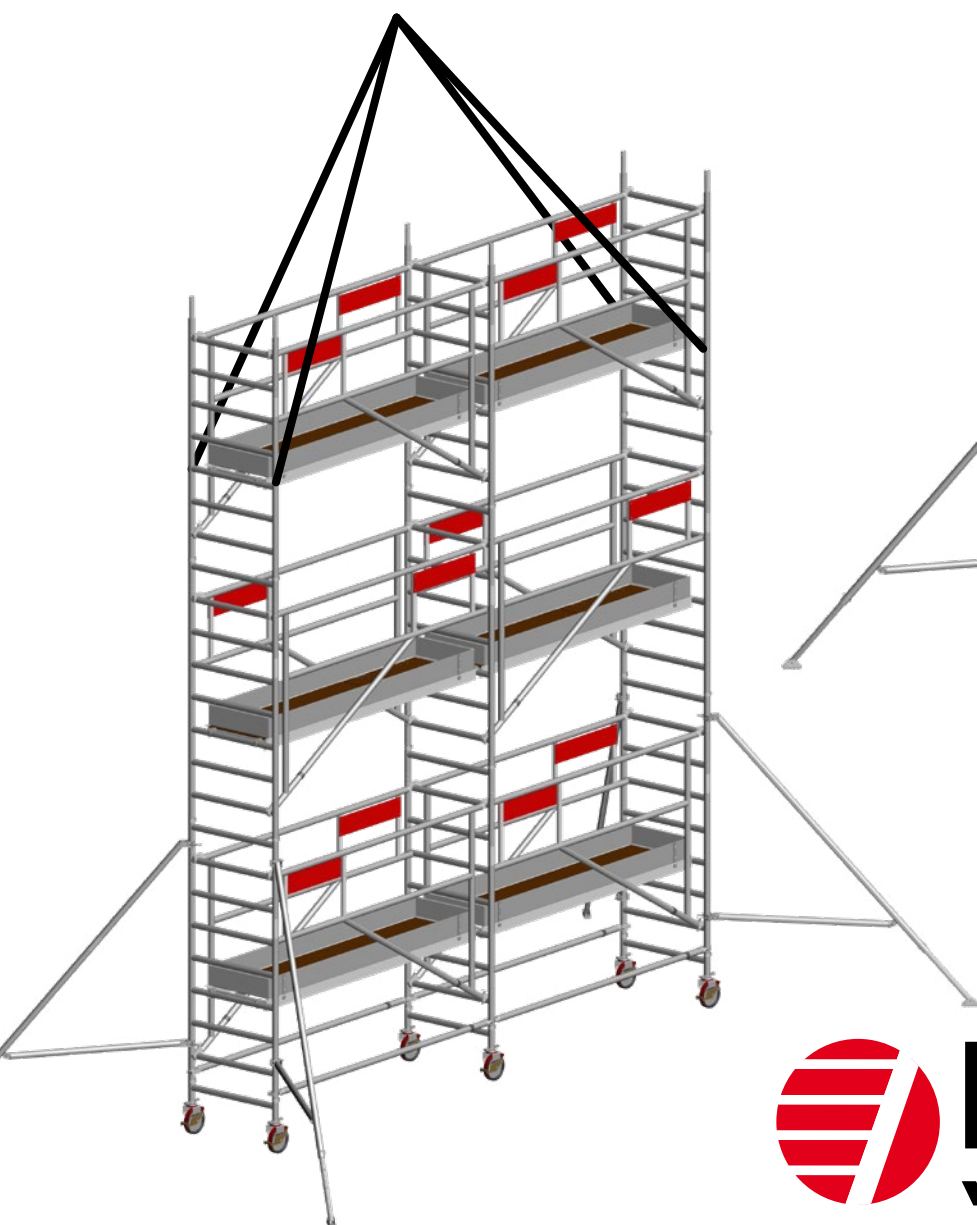


NOTICE DE GRUTAGE

Échafaudages roulants
FORT'ALUMINIUM
800 ET 1400

NMU 090 - V01 - 02/2024



FORTAL[®]
www.fortal.fr

 Made in France

DOMAINE D'APPLICATION

Les structures concernées par ce document sont les suivantes :

- Échafaudages roulants FORT'ALUMINIUM 800 et 1400 versions standards
- Échafaudages roulants FORT'ALUMINIUM 800 et 1400 versions jumelées

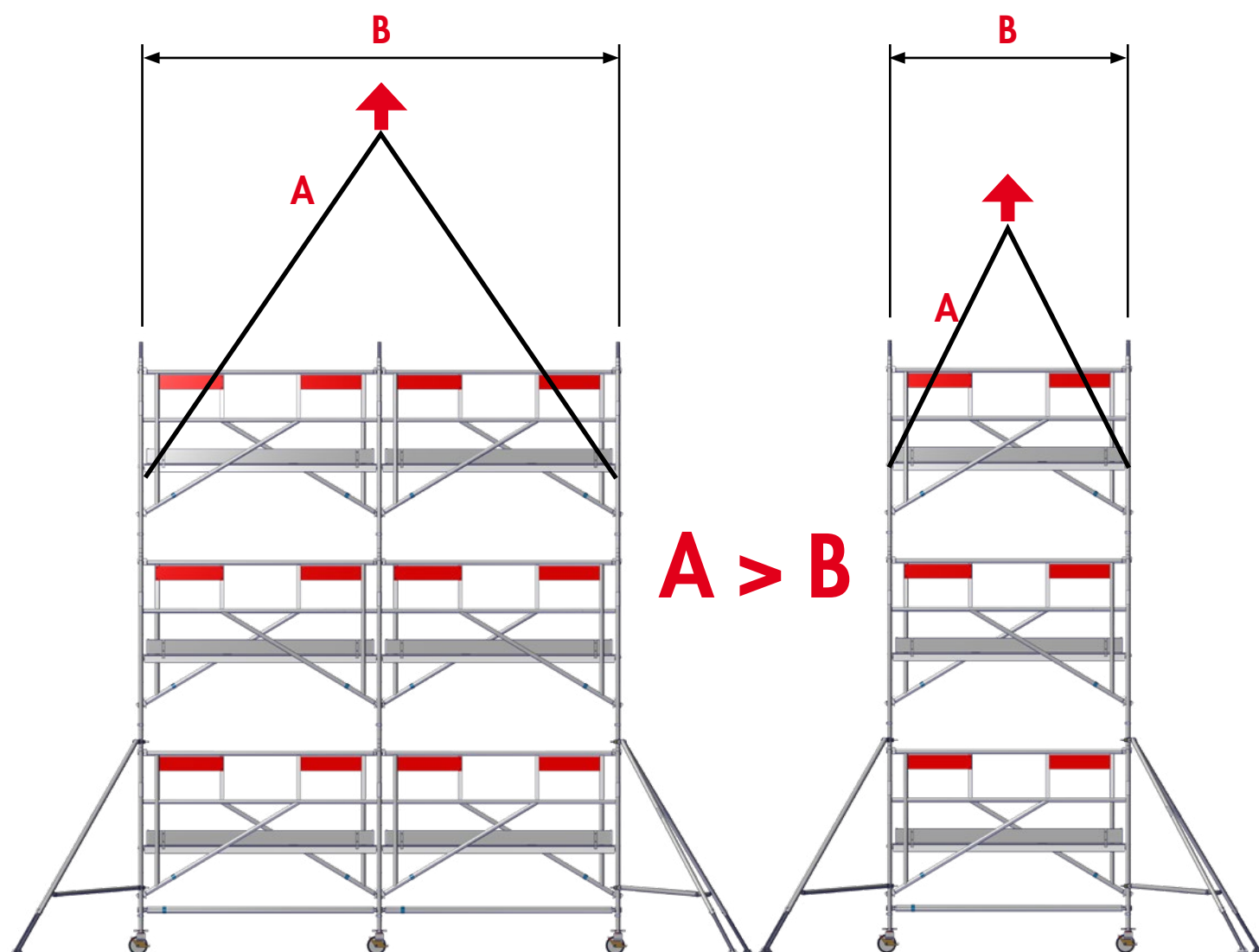
Les structures sont levées à l'aide de 4 élingues de dimensions identiques.

Toute structure ne rentrant pas dans cette liste nécessitera une étude technique particulière réalisée par une personne compétente (au sens du décret du 1^{er} septembre 2004).

DIAGONALISATION DE LA STRUCTURE ET POSITION DES ÉLINGUES

- Les files intérieures et extérieures de l'échafaudage sont diagonalisées.
- Les élingues forment un angle de 60° maximum.
- La position des élingues est définie dans les schémas ci-après.

SCHÉMAS DE DIAGONALISATION ET D'ÉLINGAGE

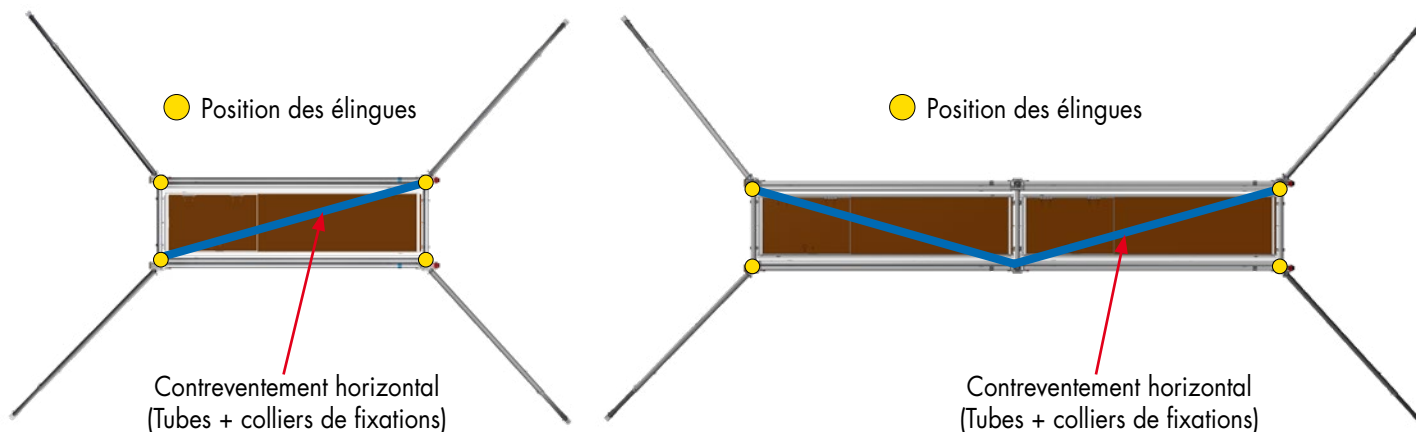


Nota : La longueur **A** des élingues doit être supérieure ou au moins égale à la longueur **B** de l'échafaudage

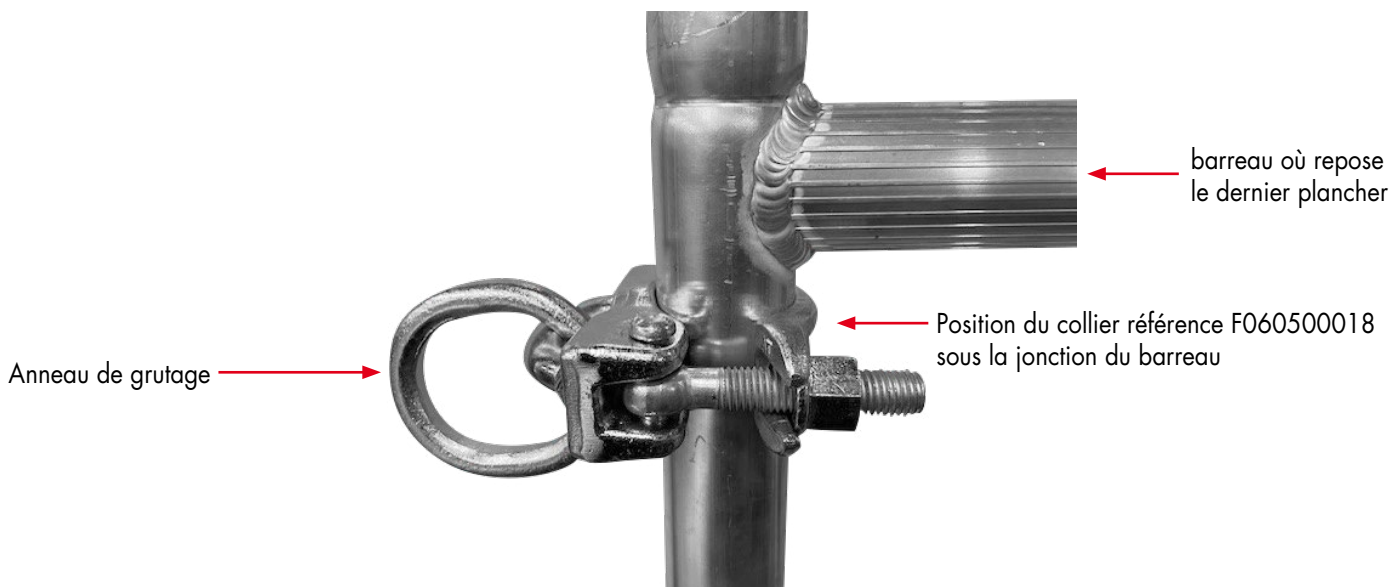
CONTREVENTEMENT HORIZONTAL SUR 1 OU PLUSIEURS FILES

Un contreventement horizontal doit être mis en place au niveau de la fixation des élingues pour éviter à la structure de se déformer sous l'effort horizontal généré par l'angle des élingues.

Position du contreventement horizontal par rapport aux points d'élingage



Le contreventement horizontal est nécessaire sous chaque plateforme (dépend de la hauteur de la tour). Il consiste à placer un tube en travers de la tour que l'on vient fixer sur chaque côté des poteaux à l'aide du collier de fixation **référence F060500018**.



Charge maximum du collier : 600 daN.

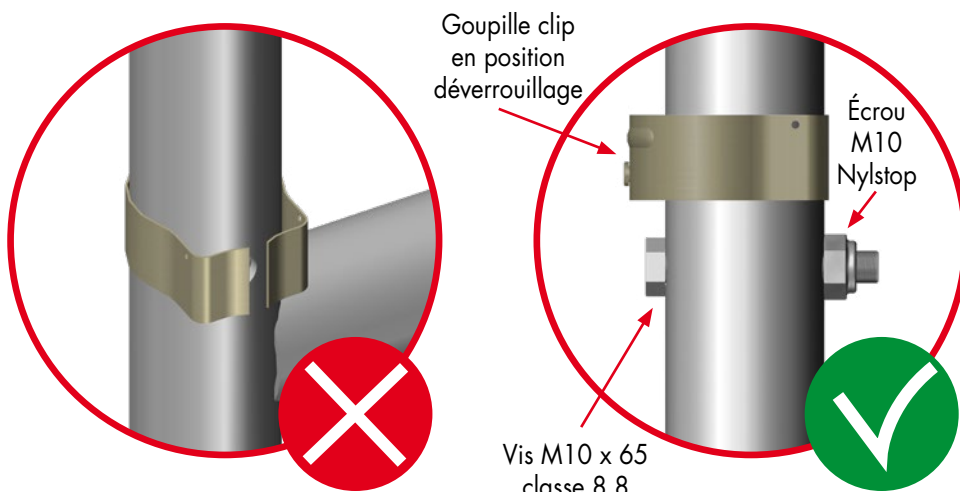
L'élingue et/ou le collier d'élingage doivent être positionnés au niveau du contreventement horizontal et sous la jonction du barreau où repose le dernier plancher de l'échafaudage. (Pour empêcher le glissement).

Important: Les colliers ainsi que les élingues de levage sont soumis à la circulaire DRT N° 2005/04 du 24 mars 2005 et à l'arrêté du 1^{er} mars 2004 et doivent être vérifiés annuellement.

FIXATION DES POTEAUX

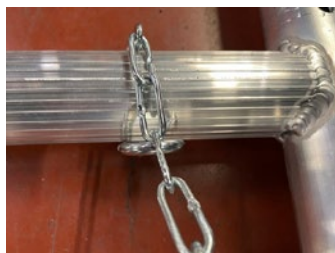
Pour un déplacement par grutage, les goupilles clip imperdables doivent être remplacées par des boulons avec écrous Nylstop pour la fixation des poteaux entre eux. Le boulon traverse le treuil et le tube de sorte à fixer l'ensemble (voir photos ci-contre).

IMPORTANT: les goupilles sont interdites.

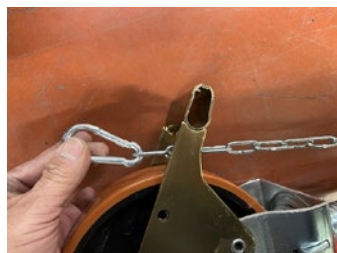


FIXATION DES ROUES À VÉRIN (kit complet pour 4 roues - Référence F079750015)

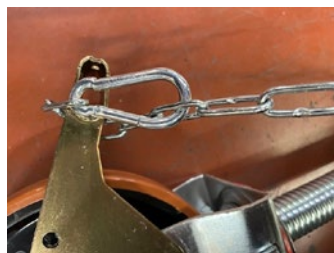
Les roues doivent être retenues avec le reste de l'échafaudage à l'aide d'une chaînette et de 2 mousquetons, comme indiqué ci-dessous :



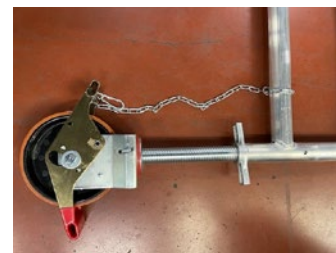
Fixation de la chaînette autour du barreau à l'aide du premier mousqueton



Passage de la chaînette et du second mousqueton dans le système de frein de la roue



Fixation de la chaînette autour du système de frein de la roue à l'aide du second mousqueton



Vue d'ensemble après opération

CONSIGNES OBLIGATOIRES

Avant le grutage :

- Vérifier que les poteaux sont tous boulonnés
- Vérifier la présence du contreventement horizontal (pour 2 files et plus)
- Fixer les élingues sur l'échafaudage
- Tendre légèrement les élingues
- Enlever les ancrages le cas échéant
- Vérifier que les roues à vérin sont bien fixées aux cadres (vérifier que toutes les chaînettes sont correctement fermées)

IMPORTANT: personne ne doit se trouver sur ou sous l'échafaudage au moment de son grutage.